



## Les centres hospitaliers de Nîmes et Pont collaborent

**Santé** | La directrice du CHU nîmois dans les locaux spiripontains.

**L**e centre hospitalier de Pont-Saint-Esprit a reçu, dernièrement, la visite de Martine Ladoucette, directrice générale du CHU de Nîmes. Elle a été accueillie par l'équipe de direction et par le Dr Masson en sa qualité de président de la commission médicale d'établissement (CME). Au programme : une visite de l'établissement et une réunion de travail. Les deux établissements ayant l'habitude de travailler ensemble dans le cadre de la communauté hospitalière de territoire Cévennes-Gard-Camargue créée en 2011 et regroupant, outre le CHU de Nîmes, les centres hospitaliers d'Alès, de Bagnols, du Pontet, de Pont, d'Uzès et du Vigan.

Toutefois, les dispositions prévues dans la nouvelle loi de modernisation du système de santé vont amener ces établissements à renforcer encore leurs coopérations et leurs partenariats, dans le cadre de groupements hospitaliers de territoire aux compétences élargies. Ce sujet a bien évidemment été au centre des discussions.

**« Le centre hospitalier de Pont est fonctionnel »  
Martine Ladoucette, directrice générale du CHU de Nîmes**

« Le centre hospitalier de Pont doit



I. Helly-Dordet, M. Wendling, D. Desbrun et D. Barthes ont reçu M. Ladoucette (au centre).

trouver toute sa place dans cette nouvelle organisation, notamment dans les prises en charge en soins palliatifs, en soins de suite et de réadaptation, mais également en soins de support en cancérologie, en lien avec l'institut de cancérologie récemment inauguré au CHU de Nîmes », a précisé Daniel Desbrun, le directeur de l'établissement de Pont. Une meilleure articulation des établissements doit garantir une fluidité dans le parcours des patients avec, selon les phases de la pathologie, une prise en charge au plus près de son domicile. Tel sera la vocation du projet médical parta-

gé de territoire que devront élaborer les divers établissements de santé. À l'issue de cette rencontre, Martine Ladoucette a conclu : « Cette visite fut constructive et enrichissante, le centre hospitalier de Pont est très agréable, fonctionnel et l'on ressent une forte dynamique des équipes. Dans l'ensemble, le département dispose d'un parc hospitalier très récent. Il appartient désormais aux équipes de directions et médicales de se mettre en ordre de marche dans le cadre du nouveau dispositif législatif au bénéfice des patients du territoire. »

Corns.ML : 06 10 60 20 38.